



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE QUARTIER OUEST (GAQ OUEST)

Date : 21 novembre 2019 à 20h30 à la salle Edith Piaf

Élus animateurs : Fabrice ROUSSEL, Maire, Jean-Noël LEBOSSE, Coordonnateur Quartier Ouest et adjoint à l'Environnement, à l'Agriculture et à la Transition Ecologique, Claude LEFORT, Adjoint au Développement Durable, à l'Agenda21, à la Vie Associative, à la Démocratie Participative, à l'Administration générale et aux Déplacements

25 habitants participant

Support de la réunion : diaporama joint au compte-rendu

PREMIÈRE PARTIE / SENSIBILISATION A LA BIODIVERSITÉ ORDINAIRE

Intervenants : représentants de la Commission Biodiversité :

- Joseph VIOLAIN, Solidarité Ecologie
- Jean-Pierre MELCION, Groupe Nature Environnement

En synthèse :

- Besoin exprimé par des associations environnementales d'améliorer, de mutualiser les connaissances sur la biodiversité chapelaine pour notamment peser sur les politiques publiques des collectivités locales et approfondir les sujets (élaboration du PLU-m, aménagement foncier)
- Enjeu fort de protection et de restauration de la biodiversité qui est aujourd'hui très menacée
- Pour y répondre, création d'une commission extra-municipale Biodiversité en juin 2019 qui regroupe des élus et 9 associations locales
- Plusieurs objectifs sont visés : repérer les espaces sensibles et riches en biodiversité, sensibiliser les habitants et les professionnels, donner un avis sur les projets d'aménagements, protéger les zones remarquables, engager des mesures d'entretien et de restauration naturelles
- Exposé des représentants de la commission sur ce qu'est la biodiversité et sur la manière de la préserver et de la restaurer. **Le but était de sensibiliser les habitants présents et de les inviter à observer leur environnement et à repérer les zones riches en biodiversité.**

Proposition notamment de repérer les oiseaux du bocage (alouette des champs et rossignol) et les hirondelles

- Invitation à participer aux groupes de travail mis en place :
 - arbre en ville ou comment préserver leur place

- Vallée du Gesvres et zones humides, accompagnement de l'étude en cours
 - entretien des voiries et des bords de route dont la période et les méthodes sont importantes pour la biodiversité
 - identification/inventaire de la biodiversité
 - communication ou comment sensibiliser et informer le grand public
- Contact de la commission via l'adresse mail : **biodiversite@lachapellesurerdre.fr**

QUESTIONS/REMARQUES

<i>Des sorties sont-elles possibles pour apprendre à reconnaître les espèces ?</i>	Oui c'est tout à fait possible. Les compétences chapelaines sont recherchées
<i>Quelles sont les initiatives proposées au-delà du recensement ?</i>	Un exemple d'action concrète : la préservation des orchis dans la zone entre l'Épau et les Quatre-vents Au-delà de l'inventaire, des groupes de travail ont été mis en place dans lesquels d'autres thématiques seront abordées avec des possibilités d'actions concrètes

DEUXIÈME PARTIE / ACTUALITÉS DU QUARTIER

Intervenants : élus de la Ville et représentant technique du Pôle de proximité Erdre et Cens de Nantes Métropole :

- Jean-Noël LEBOSSÉ, élu coordonnateur du quartier Ouest et adjoint à l'Environnement, à l'Agriculture et à la Transition Ecologique
- Claude LEFORT, adjoint au Développement Durable, à l'Agenda21, à la Vie Associative, à la Démocratie Participative, à l'Administration générale et aux Déplacements
- Fabrice ROUSSEL, Maire de La Chapelle sur Erdre
- Matthias PASQUET, Technicien de proximité du Pôle Erdre et Cens de Nantes Métropole

1/ AMÉNAGEMENT CARREFOUR DU GRAY

- Afin de diminuer la vitesse des véhicules, création de trottoirs pour pincer la voie et aménagement d'une traversée piétonne pour sécuriser le cheminement
- Les travaux sont prévus aux mois de décembre et janvier



QUESTIONS/REMARQUES

<i>Pourquoi les trottoirs s'arrêtent-ils à cet endroit alors que des habitations et les arrêts de bus sont situés après ? L'aménagement projeté sera aussi inefficace que celui existant quelques</i>	Cette hypothèse a été travaillée avec les habitants dans le but de sécuriser les déplacements des piétons. Il est tout à fait possible de la compléter si besoin, notamment jusqu'au Chemin de
---	---

mètres plus loin, les vitesses n'étant pas respectées

Pourquoi une seule hypothèse ? Pourquoi cela n'a-t-il pas été travaillé avec les habitants ?

Ne peut-on pas limiter à 50km/h sur tout l'axe ?

l'Onde

L'aménagement présenté est programmé et sera réalisé prochainement mais il sera pris date avec les riverains, sur site, pour voir quels aménagements complémentaires peuvent être apportés.

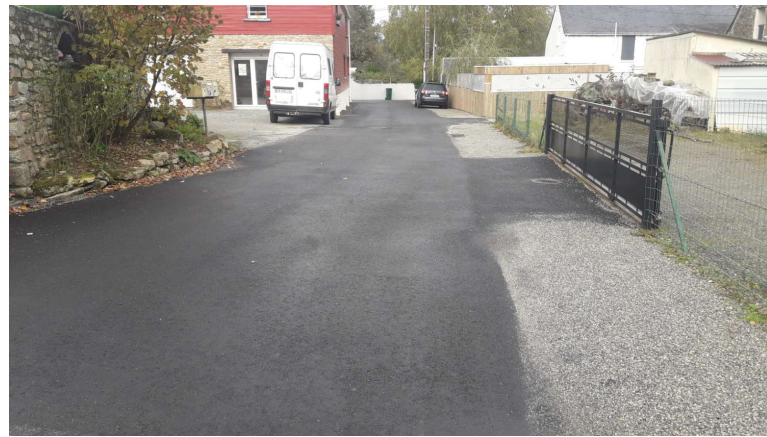
Il est décidé d'étendre le périmètre de réflexion à la Noue Verrière

C'est un sujet sur lequel la Ville a déjà avancé puisqu'elle obtenu une partie de la voie à 50km/h. Elle souhaite poursuivre

2/ AMÉNAGEMENT DE VOIRIES



Abri-bus de la Gergaudière :
reprise de l'accotement en enrobé



Chemin des Marches, Ecusseaux et Closeaux



Busage Bitaudais et Poignardière

QUESTIONS/REMARQUES

Au niveau de la Bitaudais, un chemin a aussi été créé pour accéder au car mais cela n'a été fait que d'un seul côté

On ne peut pas buser partout d'autant qu'avec le nouveau PLU-m, les busages sont désormais contraints mais d'autres solutions (accotements drainants) arrivent et pourront peut-être répondre à la demande.

Les contraintes budgétaires font qu'il y a des choix à opérer, il n'est pas possible de tout traiter.

Cet aménagement sera à compléter.

Il sera également demandé à la

	Gendarmerie d'intervenir pour les comportements dangereux constatés
<i>Il est souhaité que les budgets consacrés à ces opérations soient affichés</i>	Globalement 900 000 € sont consacrés annuellement pour sécuriser et rénover les voiries

3/ CHEMIN DE GRASSE NOUE

- Mise en place d'une zone de circulation à 30 km/h : pose de la signalétique



QUESTIONS/REMARQUES

<i>Circulation importante qui s'intensifie Chemin de Grasse Noüe et Route de la Noue Verrière. Actuellement report lié aux travaux du périphérique Nord Serait-il possible de prévoir un miroir ?</i>	Nantes Métropole n'en installe pas pour plusieurs raisons : risque de buée, mauvaise appréciation de la vitesse, risque de bris et problème d'entretien
<i>État déplorable de la voirie Chemin de Grasse Noüe qui ne va pas s'améliorer avec les futures constructions Est-il possible de la limiter aux seuls riverains ?</i>	Les travaux sur la voirie sont réalisés selon la vocation de la voirie. On se situe ici sur un chemin. Pour autant, les voies tertiaires comme celui-ci, font l'objet de rénovations. Quant au lotissement, il est possible d'imaginer un sens de circulation mais il faut voir comment les flux fonctionnent dès lors que les habitants seront arrivés, avant de penser quoi que ce soit Il est difficile de faire respecter le seul passage aux riverains

4/ AMÉNAGEMENT ÉCLUSE DE LA GERGAUDIÈRE

- Suite à cet aménagement, des comptages ont été réalisés qui démontre un taux de vitesse un peu élevé.
- L'aménagement sera donc à affiner

5/ ROUTE DU PARELLAIS

- Des mesures de vitesse ont été entreprises suite à une demande en GAQ 2018
- Le taux d'infraction est élevé
- L'étude d'un aménagement sera lancé, en lien avec la Commune de Treillières

QUESTIONS/REMARQUES

<i>Quid de la sécurisation de la circulation piétonne sur cette voie sachant qu'il y a un projet de connexion de cheminement qui provient des Bords du Gesvres à cet endroit vers Treillières ?</i>	Il faudra en tenir compte et prévoir les aménagements, en lien avec la Commune de Treillières
---	---

6/ ENQUÊTE PUBLIQUE CHEMIN DE FORGES

- Une enquête publique a eu lieu en septembre pour le déclassement d'une partie de la voie en voirie publique
- Le rapport du commissaire enquêteur sera remis d'ici la fin d'année et devrait être favorable
- Les acquisitions foncières restantes se poursuivent pour finaliser rapidement cette régularisation foncière

QUESTIONS/REMARQUES

<i>Il est signalé qu'une tranchée de tout à l'égout est affaissée</i>	La demande est notée
---	----------------------

TROISIÈME PARTIE / ACTUALITÉS DE LA VILLE

1/ PROJET D'AMÉNAGEMENT DU STADE DE RUGBY BOURGOIN DECOMBE

- Projet d'aménagement du site en vue de moderniser les équipements de rugby et d'accueillir le siège de la ligue régionale
- Création sur le même site d'un boulodrome couvert
- Objectif d'accueillir une équipe en résidence lors de la Coupe du Monde de Rugby de 2023

2/ PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA DÉCHETTERIE

- Mise aux normes de la déchetterie actuelle qui comprend un agrandissement
- Les négociations foncières sont en cours, ouverture prévisionnelle mi 2022

QUESTIONS/REMARQUES

<i>La déchetterie fermera-t-elle durant la période de travaux ?</i>	Oui c'est à prévoir. Travail de coordination car des travaux ont lieu sur toutes les déchetteries du Nord de la métropole Un travail est en cours avec la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres pour permettre l'accès aux déchetteries mais des modalités de compensation financières sont encore à trouver.
---	--

3/ LES DÉMARCHES MÉTROPOLITAINES

Grand Débat sur la Longévité :

- Débat qui s'est tenu de février à mai avec différentes formes de participation citoyenne
- Un atelier Les Observateurs à La Chapelle : déambulation urbaine pour réfléchir à ce que peut être un quartier adapté aux attentes et besoins des seniors
- Rapport final remis en décembre

Projet Alimentaire Territorial :

- Adoption d'une feuille de route sur l'alimentation durable
- Souhait de la Ville de décliner ces engagements et de poursuivre les actions en faveur d'une alimentation durable, accessible et de qualité : restauration collective, soutien à l'agriculture locale, jardins et composteurs, épicerie sociale....

QUATRIÈME PARTIE / QUESTIONS DIVERSES

<i>Quid des transports en commun ?</i>	La SEMITAN mène une étude pour travailler sur les écarts (Nord, Est et Ouest)
<i>Qu'en est-il du déploiement de la fibre optique ? Notamment pour les entreprises que cela peut mettre en péril</i>	A ce jour, 60 % des habitations sont couvertes, l'objectif étant d'atteindre les 100 % d'ici la fin 2020. Orange, qui assure le déploiement, a garanti un rythme de déploiement de 800 logements par trimestre, ce qui est respecté depuis 2 à 3 trimestres. La difficulté pour la Ville est de suivre précisément le déploiement. Pour avoir des informations, il est possible de consulter le site Internet d'Orange : https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique Pour les entreprises, Nantes Métropole a fait le choix, il y a 6 ans, d'une délégation de service public pour le déploiement de la fibre dans plusieurs parcs d'activités Ce sujet est complexe car les calendriers ne sont pas clairs, de nombreux sous-traitants

	<p>interviennent et il y a un manque de main d'œuvre</p> <p>Peu de moyens de levier hormis la carence que Nantes Métropole a refusé car les aménagements auraient été à la charge des habitants</p>
<p><i>Quand on voit l'aménagement de Ragon, sentiment que La Chapelle est en retard</i></p>	<p>Cet aménagement est récent et lié à l'arrivée de Décathlon</p>
<p><i>N'est-on pas allé trop vite en matière de logements ? N'est-on pas défavorisé ? Comment est réparti le budget ?</i></p>	<p>La production de logements répond à un rythme de 10 % de construction afin de répondre au renouvellement de la population, à la décohabitation des familles et à l'arrivée de nouveaux travailleurs</p> <p>Le budget est réparti en fonction du nombre d'habitants, des mètres linéaires de voirie, de la contribution de la commune à la production de logements sur l'agglomération. On dispose aujourd'hui de deux fois plus de budget qu'il y a 15 ans.</p>
<p><i>Quel déploiement des compteurs LINKY ?</i></p>	<p>A priori en 2020, le déploiement sera opéré par ENEDIS</p>
<p><i>Quel est le calendrier du projet de piste cyclable sur la RD69 ?</i></p>	<p>Le projet est en cours et sera réalisé par tranche à partir de fin 2020</p>
<p><i>Les demandes des habitants évoluent, le quartier évolue également, la concertation doit évoluer aussi pour une meilleure concertation au quotidien</i></p> <p><i>850 000 € de budget pour la voirie, c'est largement en dessous des besoins d'autant que la fiscalité de Nantes Métropole augmente. Il faut pouvoir répondre sur la voirie, rendre des services du quotidien</i></p>	

INFORMATIONS PRATIQUES

Élu référent :

- Jean-Noël LEBOSSE, élu coordonnateur quartier Ouest et adjoint à l'Environnement, l'Agriculture et à la Transition Ecologique
- Claude LEFORT, adjoint au Développement Durable, à l'Agenda21, à la Vie Associative, à la Démocratie Participative, à l'Administration générale et aux Déplacements

Contacts techniques :

Contacts Ville

Mission Agenda 21 : en charge du développement durable et de la démocratie participative

A contacter pour toute questions/propositions pour les réunions de quartiers

Tél : 02 51 81 87 87

Mail : agenda21@lachellesurordre.fr

Direction du Cadre de Vie et des Solidarités : en charge de l'urbanisme, de l'environnement et des espaces publics, du patrimoine immobilier de la Ville, des affaires foncières, de la proximité et des solidarités

A contacter pour toute question sur le cadre de vie

Tél : 02 51 81 87 16

Mail : svpdcs@lachellesurordre.fr

Contacts Nantes Métropole

Nantes Métropole – pôle Erdre et Cens : interlocuteur de proximité de Nantes Métropole, en charge de la propreté, de la voirie, de l'éclairage public, du développement urbain

A contacter pour toute question sur les déchets, la voirie, l'éclairage

Tél : 02 51 83 65 00

Mail : pole.erdreecens@nantesmetropole.fr

Diffusion du compte-rendu

Les compte-rendus des réunions de quartier sont disponibles :

- sur le site de la Ville
- sur demande auprès de la Mission Agenda 21
- dans les bureaux des Impressionnistes, à la direction de l'animation « Espace Familles Pierre de Rosa » ainsi qu'à la Bibliothèque Municipale

Évaluation

Lors de chaque GAQ, nous vous invitons à remplir des **fiches évaluation** afin de recueillir votre avis sur l'organisation de la réunion, vos impressions, votre satisfaction.

Elles permettent de nous améliorer dans l'organisation de ces temps d'échanges et de répondre précisément à vos interrogations.

Vous pouvez télécharger la fiche d'évaluation sur le site de la Ville

Si vous souhaitez **proposer des thèmes, des sujets** pour animer ces temps d'échanges, vous êtes invités à contacter la Mission Agenda 21 (contact ci-dessus).

Nous vous rappelons que les réunions de quartier visent à traiter de sujets d'ordre collectif et d'intérêt général.

Pour toute question particulière ou individuelle, merci de vous rapprocher de la Direction du Cadre de Vie (contact ci-dessus)